



### **APPEL DU 18 JUIN**

A l'occasion du 76<sup>ème</sup> anniversaire de l'appel historique du Général de Gaulle, le Maire et le Conseil Municipal invitent la population au dépôt de gerbe au Monument aux Morts le samedi 18 juin.

Rassemblement du cortège à 11h – Place de la Mairie

Un apéritif servi à la salle Dagobert clôturera cette cérémonie.

### **RENTREE SCOLAIRE**

Les parents, dont les enfants sont nés en 2014, peuvent se rapprocher de la Mairie : une liste d'attente est ouverte jusqu'au 24 juin, pour une possible inscription à la rentrée prochaine.

### **RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS**

Ramassage des encombrants : **mardi 21 juin**. Inscription en Mairie, au plus tard, le **vendredi 17 juin avant 12h**.

Prochaine collecte de la poubelle jaune : **mercredi 29 juin**

### **FEUX DE LA SAINT JEAN**

La Municipalité, avec la participation de parents d'élèves, organise le jeudi 23 juin à partir de 19h 30 la traditionnelle soirée des feux de la Saint Jean au boulodrome municipal (en cas de pluie cette manifestation aura lieu à la halle aux sports). Arrivée de la flamme et embrasement du bûcher avec les enfants des écoles et l'aîné(e) du village à partir de 21h 30. Repas gratuit : salades, grillades et fruits – Animation musicale. **Merci de bien vouloir porter vos couverts et vos assiettes.**

Les bénéfices de la buvette et de la vente des gâteaux seront reversés aux coopératives des écoles.

### **MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE**

Pendant la période estivale du **lundi 11 juillet au vendredi 19 août**, les horaires d'ouverture de la Mairie sont modifiés comme suit :

- lundi, mardi, mercredi, jeudi : de 8h à 12h et de 16h à 17h
- vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h (inchangé).

Merci de votre compréhension.

### **RECOMPENSES**

Les sportifs ayant remporté un trophée durant cette saison sont invités à se faire connaître au secrétariat de la mairie jusqu'au vendredi 24 juin dernier délai.

Des récompenses leur seront remises lors de la cérémonie du 14 juillet.

### **DEGRADATIONS**

Depuis quelques mois, des actes gratuits de vandalisme, causés par certains jeunes en mal de vivre, ont été constatés sur des biens communaux (comme ci-contre, au terrain de tennis). Toutes ces réparations ont un coût, qui malheureusement est à la charge de la commune, donc du contribuable.



**Il est à rappeler que les parents sont responsables des délits de leurs enfants, et qu'ils devront rembourser les dégâts. Des plaintes ont été déposées en gendarmerie**

## **RENOVATION DES FACADES**

La rénovation des façades d'un bâtiment, refaites à l'identique ou repeintes de couleur différente, nécessite l'obtention de la part de la Mairie :

- d'une autorisation d'urbanisme délivrée au propriétaire du bâtiment sous la forme d'une déclaration préalable,
- d'une permission de voirie délivrée à l'entreprise chargée des travaux pour l'implantation d'un échafaudage sur la voie publique.

En l'absence de ce dernier document, **la responsabilité du propriétaire pourrait être engagée en cas d'accident.**

A cet effet, vous trouverez en Mairie les imprimés à compléter pour la demande de déclaration préalable et pour la pose d'un échafaudage.

Pour une bonne harmonie des façades, il est **impératif** de respecter la palette de couleurs validée par le Conseil d'Architecture en Urbanisme et en Environnement (CAUE) consultable au secrétariat de la Mairie.

## **TROTTOIR AVENUE CANTERRANE**

Afin de permettre une circulation aisée et sécurisée des piétons (mamans avec poussettes, personnes à mobilité réduite...) de l'Avenue Canterrane, des dispositifs ont été fixés en bordure de trottoir pour empêcher les véhicules d'empiéter sur celui-ci lors des stationnements (malgré une limitation réglementée dans ce secteur).

Cette mesure est appréciée des usagers de cet espace.

## **SITE INTERNET**

La Mairie dispose d'un site internet consultable à l'adresse : [www.trouillas.fr](http://www.trouillas.fr)

Vous souhaitez inscrire votre enfant à la cantine ou à la garderie à la rentrée prochaine, obtenir une autorisation d'urbanisme, découvrir les associations de la Commune, le site réunit l'ensemble des informations nécessaires pour vos démarches administratives. Plusieurs nouveautés : un planning annuel de la collecte des déchets ménagers, le programme estival du centre aéré, les festivités à venir mises à jour en temps réel...

Pour une mise à jour du site, les artisans, commerçants, particuliers, présidents d'associations souhaitant indiquer des changements les concernant (adresse, numéro de téléphone, activités, etc...) sont invités à le faire savoir au secrétariat de la Mairie ou par mail à l'adresse suivante : [mairie.trouillas@orange.fr](mailto:mairie.trouillas@orange.fr)

## **PIZZERIA « Le Canterrane »**

Bruno et Magali informent leur aimable clientèle que durant l'été la pizzeria se mettra au frais dans l'enceinte du Domaine de La Perdrix (traverse de Thuir) :

Activité inchangée, espace sécurisé, parking, terrasse ombragée face au Canigou.

La date du transfert sera affichée sur la devanture du magasin.

## **PATISserie – BOULANGERIE « LA CALINE »**

Le boulanger informe son aimable clientèle que durant les vacances d'été (du mercredi 6 juillet au mercredi 31 août), la boulangerie **sera ouverte uniquement le matin.**

Fermeture hebdomadaire le lundi toute la journée.

## **FUTSAL – FOOT EN SALLE**

Toutes les personnes intéressées (adultes et enfants) par la création d'un club de FUTSAL et de Football peuvent prendre contact avec :

- M. CARRE Sylvain [carresyl@aol.com](mailto:carresyl@aol.com)
- Melle CID Camille [cidcamille@gmail.com](mailto:cidcamille@gmail.com)
- M. MACIZO Jacques [jacquesmacizo@hotmail.fr](mailto:jacquesmacizo@hotmail.fr)

## **INFORMATIONS DU KARATE CLUB**

- Lors des différentes compétitions qui se sont déroulées ces derniers mois, SELLIER Tito et JUAREZ Lisa ont remporté une médaille d'argent, BOUZIANE Mohamed, SELLIER Alicia et DA SILVA Olivia une médaille de bronze, rendant leur club fier de leurs prestations. Bravo à tous ces jeunes « karatékas ».
- A l'occasion du vide grenier organisé par l'association Fa si la lire le dimanche 19 juin, le club de karaté souhaite tenir un stand et appelle toute personne désirant faire des dons d'objets, vêtements, jouets ... à se rapprocher de Virginie au 06.79.02.57.83 Les bénéfices récoltés serviront à l'achat de matériels pour les entraînements.
- Le dimanche 25 juin de 10h à 12h Patrick OMS (professeur) se propose d'initier gratuitement tout jeune de plus de 14 ans à un cours de self défense. Venez nombreux.

## **INFORMATIONS DE L'ASSOCIATION FA SI LA LIRE**

### • **VIDE GRENIER**

Le vide-grenier annuel aura lieu le dimanche 19 juin au stade municipal. Les inscriptions s'effectueront sur place le matin même : 2€ le mètre linéaire.

Les personnes souhaitant installer un stand devront se munir d'une pièce d'identité et compléter une attestation fournie par les organisateurs à leur arrivée.

Les véhicules des exposants seront admis sur le site.

Buvette et restauration sur place.

### • **BIBLIOTHEQUE**

L'association ouvrira ses portes en nocturne de 20h à 22h le mercredi 13 juillet.

Nous vous attendons nombreux.

D'autre part, pour agrandir son équipe, l'association recherche de nouveaux bénévoles.

### • **« BOUCHONS D'AMOUR »**

Nous remercions les nombreuses personnes qui gardent les bouchons pour l'association « bouchons d'amour ».

La collecte à l'école va s'interrompre pour les vacances d'été jusqu'à la prochaine rentrée. En attendant, nous vous invitons à les déposer à la bibliothèque.

### • **TOURNEE D'ETE DU CAMION DES HISTOIRES**

Le mardi 12 juillet et le mardi 26 juillet de 10h à 12h - Boulodrome municipal.

Cette tournée, organisée par l'association 3 petits tours, permet aux familles de se retrouver autour des nombreux livres mis à leur disposition pendant 2 heures.

Le camion s'installe, des coins avec tapis, fauteuils, coussins sont disposés à l'ombre. Les enfants choisissent le livre qu'ils souhaitent découvrir avec l'adulte de leur choix. L'association Fa Si La Lire, partenaire de cette animation, offre une petite collation.

Un moment très convivial dont l'objectif est de mettre la lecture à la portée de tous dans un lieu insolite.

### • **CINEMA D'ETE**

- Jeudi 21 juillet avec, au programme « La Vache »,
- Mercredi 17 août – L'Affiche reste à déterminer

## **NOUVELLE ASSOCIATION**

L'« Aloès Compagnie », vient de se créer. Cette association a pour but d'organiser des animations avec thématiques, de mettre en lien les artistes locaux, de proposer des ateliers pédagogiques, d'animer des spectacles ...

Contact : M. TOUZET Jean-Claude – 9, rue de l'Aloès – Tél. 06.87.79.28.57

## SCOT- Schéma de COhérence Territoriale

Suite à l'enquête publique, qui s'est déroulée du 7 mars au 11 avril, sur le projet de modification n°1 du SCOT Plaine du Roussillon, le rapport de la commission d'enquête comprenant ses conclusions et annexes est à votre disposition pour consultation au secrétariat de la Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture pendant une période de 1 an, soit jusqu'au 11 avril 2017.

## PASSAGE A LA TNT HD

Quelques téléspectateurs peuvent encore connaître des difficultés de réception de la TNT depuis le 5/04/2016. L'Etat a mis en place **une aide à la réception** versée par l'ANFR (Agence Nationale des Fréquences) et destinée à ces personnes pour rétablir la réception des chaînes de télévision qu'ils auraient perdues.

Le montant maximal de l'aide (une seule par foyer fiscal) pour **les résidences principales uniquement en réception exclusive hertzienne** est de :

- 120€ pour une adaptation ou réorientation de leur antenne râteau,
- 250€ pour un changement de mode de réception.

Elle est accordée sans conditions de ressources, mais toutes les demandes d'aide doivent impérativement être justifiées par **une attestation d'antenniste et la facture des travaux entrepris**.



## Communauté de Communes des Aspres VACANCES D'ETE – SITE DE TROUILLAS

Accueil de loisirs primaire et maternel

- du 06/07 au 08/07 (3 jours)  
Jeux, baignade au lac de Villeneuve de la Raho – Piscine
- du 11/07 au 15/07 (4 jours)  
Sortie plage à Paulilles – Piscine
- du 18/07 au 22/07 (5 jours)  
Rassemblement ALSH « fest-ligue » – Piscine
- du 25/07 au 29/07 (5 jours)  
Club de plage à Argelès – Piscine
- du 01/08 au 05/08 (5 jours)  
Accrobranche, baignade à St Jean Pla de Corts – Piscine
- du 08/08 au 12/08 (5 jours)  
Pêche à pied « île aux loisirs » à Leucate – Piscine

Heure d'accueil 7h 30 – 9h / Heure de départ 17h – 18h

Coût 12,5 € la journée – Aides CAF et MSA à déduire

Renseignements/Inscriptions (dans la limite des places disponibles) :

C.C. des Aspres - 04.68.53.73.63 / 04.68.53.21.87

<http://www.cc-aspres.fr/>

## TEMPS ACTIVITES PERISCOLAIRES

Les enfants inscrits aux TAP vous présentent un petit document qu'ils ont réalisé dans le cadre des activités proposées par les animateurs. Il est inséré dans ce flash.